



Communiqué de presse

du Doyen de la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille à propos de l'interruption de la conférence du 15 novembre 2024

Vendredi 15 novembre 2024 devait se tenir au sein du Campus Moulins, siège de la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille, une conférence sur la liberté de la presse organisée par l'association étudiante Le Lil'Bertin dans le prolongement du projet pédagogique porté par l'établissement dans le cadre de l'Académie ESJ. En vue d'un débat contradictoire et d'un échange avec l'assistance, elle comportait une table ronde à laquelle participaient un journaliste (Jean-Pierre Canet, journaliste d'investigation et cofondateur de Cash Investigation), une avocate (Me Virginie Marquet, avocat en droit de la presse), une parlementaire ayant pris des initiatives politiques en la matière (Mme Violette Spillebout, Députée du Nord). Malgré la vigilance active de la direction l'ayant conduite à prendre des mesures préventives en vue de la bonne tenue de la conférence dans un contexte d'appel à manifester à l'occasion de la venue de Mme Spillebout à la Faculté, la conférence a dû être interrompue en raison du comportement d'une petite partie de l'assistance consistant à empêcher la prise de parole de Mme Spillebout en couvrant sa voix par des manifestations bruyantes et des vociférations.

Non content de déplorer cet incident et d'exprimer ses plus vifs regrets à l'égard des participants, des intervenants et des organisateurs, le Doyen de la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales condamne avec la dernière fermeté ce comportement portant gravement atteinte aux droits et aux libertés au sein de l'enceinte universitaire et au bon fonctionnement des missions de l'enseignement supérieur et de la recherche. Étant personnellement intervenu au cours de la conférence en vue de rappeler le cadre légal et réglementaire et de mettre en demeure les auteurs de troubles de cesser ou de quitter, le Doyen est déterminé à ce que la Faculté, unité de formation et de recherche, demeure un lieu de débats et d'échanges. Bien conscient de la gravité de l'incident dû une infime minorité, il s'est adressé à l'ensemble de la communauté facultaire de manière à ce que cela ne se reproduise plus et à assurer que cela ne demeure pas sans conséquences.